

NOTE D'INFORMATION

En 2019 et en 2020, l'OCEAC a bénéficié, dans le cadre du Fonds de Développement de la Communauté (FODEC), d'un financement total de **huit cent cinquante millions (850 000 000) FCFA**, inscrit aux budgets FODEC et répartis comme suit : 350 000 000 FCFA pour l'exercice 2019 et 500 000 000 FCFA pour l'exercice 2020. Lesdits fonds ont été accordés pour financer les travaux des projets de construction du mur de clôture du CIESPAC à Brazzaville-Congo et de réhabilitation des immeubles abritant le siège de l'OCEAC à Yaoundé-Cameroun.

Le processus de la mise en œuvre desdits projets, qui a démarré en avril 2019 par les études techniques et le lancement des Appels d'Offres ouverts aux entreprises, a abouti en février 2020, à la notification du Président de la Commission de la CEMAC, de l'autorisation de signature des contrats d'exécution des travaux entre le Secrétaire Exécutif de l'OCEAC et les entreprises sélectionnées. En raison des difficultés rencontrées durant la période de menace de la pandémie de la Covid-19, lesdits contrats n'ont pu être signés qu'au mois de mai 2020, et le démarrage effectif des travaux par les entreprises, est intervenu au mois d'août de ladite année.

A ce jour, l'exécution technique des travaux des deux marchés se présente comme suit :

Pour la Construction du mur de clôture du CIESPAC, l'entreprise **RAZEL BEC Congo** a réalisé la totalité des travaux depuis le mois de février 2021.

Concernant la Réhabilitation des bâtiments du siège de l'OCEAC, les travaux ont débuté avec la contractualisation de l'entreprise **ALL BUSINESS Sarl**, tandis que les contrats des autres entreprises attributaires, **MAESTRIA** et **ETS SOLOMON'S**, sont toujours en attente de signature.

A ce jour, ALL BUSINESS Sarl a réalisé ses travaux à hauteur de 33,42% en contrepartie d'une exécution financière de 30% représentant l'acompte de démarrage versé, tel que constatés en présence des représentants de la BDEAC et de la Commission de la CEMAC lors de la visite in situ du mois de mai 2021.

Malgré la redéfinition de la consistance des lots du marché effectuée pour tenir compte de nombreux imprévus survenus sur le chantier, ces taux de réalisation n'ont plus connu d'évolutions jusqu'à ce jour à cause du non-paiement des factures dues aux prestataires depuis le mois de février 2022.

Cette situation est très préoccupante, car le chantier est en arrêt, le site ouvert, exposé aux intempéries et à l'insécurité totale (le mur ayant été détruit pour reconstruction).

Il sied de préciser que le budget de 850 000 000 F CFA, accordé pour les deux marchés, ne couvre pas la totalité des coûts qui s'élèvent en réalité au montant total de 935 157 067 F CFA, dont 738 182 126 F CFA pour le CIESPAC et 196 974 941 F CFA pour le Siège de l'OCEAC. Ceci implique un **besoin de financement non encore accordé de 85 157 067 F CFA**, nécessaire pour l'achèvement de tous les travaux du Siège.

Telles sont les données essentielles relatives au projet de réhabilitation des bâtiments du siège de l'OCEAC et de la construction du mur de clôture du CIESPAC, pour information et prise en compte.

Dr Manuel-Nso OBIANG ADA,
Secrétaire Exécutif